

Europe : la boussole libérale garde le nord¹

« L'Europe subit une crise financière, économique et sociale sans précédent. Une accélération générale des plans d'austérité aurait pour conséquence de remettre en cause le peu de croissance qui existe aujourd'hui sur notre continent et détruirait des millions d'emplois supplémentaires. Car rien de solide et de soutenable dans l'avenir ne se fera sans rechercher les conditions d'un retour à la croissance à travers une politique budgétaire riche en investissements matériels et immatériels et capable de maintenir un système de protection sociale et de santé solide. Nous devons sortir de cette crise par le haut, et non en démantelant nos systèmes sociaux et en créant davantage de chômage » notaient récemment dans un tribune du Monde une série d'eurodéputés socialistes, dont la Belge Véronique de Keyser².

On ne peut pas dire qu'ils ont pour l'heure été entendus. Y compris par leurs pairs lorsqu'ils participent au pouvoir. A la mi-juin, les dirigeants européens ont adopté la stratégie « d'emploi et de croissance », dite *Europe 2020*. Une resucée de la stratégie de Lisbonne, adoptée en 2000 et qui a largement justifié les politiques libérales imposées aux Etats depuis une décennie. Il s'agirait de viser une « croissance intelligente » en dépensant 3 % du PIB en recherche et développement, une « croissance durable » en repeignant en vert les politiques d'inspiration libérale, et une « croissance inclusive ». Et de réduire la pauvreté. Les pauvres ? Ils sont 84 millions aujourd'hui. Il s'agirait de réduire ce chiffre de 20 millions. Comment ? Par la remise au travail des chômeurs par des mesures contraignantes au détriment des droits acquis et des salaires. « Vous avez vu quelque chose sur les services publics dans la stratégie ? » a demandé la présidente de la Fédération européenne des syndicats de services publics, Anne-Marie Perret. Car il n'est pas question de revenir sur les mesures de privatisation des outils publics. « C'est une véritable paupérisation qui est organisée », a noté la syndicaliste. « On tape sur ce qui a amorti la crise et permis de retrouver de la croissance. » Les services publics « forment les cerveaux de demain, permettent d'avoir des travailleurs en bonne santé, et de délivrer des services à moindre coûts ».

La politique sous tutelle

Dans le même temps, la Commission européenne a confirmé son intention de mettre sous tutelle les programmes des partis politiques avant les élections dès l'an prochain, histoire d'éviter le dérapage des finances publiques. Autant dire que toute alternative aux politiques libérales serait du domaine du rêve. Déjà, l'idée d'envoyer les projets de budgets nationaux à la Commission avant leur adoption par les parlements a été adoptée voici quelques semaines par le Conseil « Ecofin » (qui réunit les ministres des Finances de Etats membres). Et continue à flotter dans l'air la proposition franco-allemande de retirer des droits de vote aux États qui ne respectent pas les critères du pacte de stabilité, celles-là qui mettent sous tutelle les dépenses publiques et renforcent la dictature des marchés dont on ne cesse répéter qu'il faut avant tout les « rassurer » en ces temps difficiles. Dans cet esprit, les 27 se sont mis d'accord sur le principe des « stress tests » imposés aux banques. Soit évaluer la capacité des organismes financiers à faire face aux événements économiques imprévus. Idée intéressante mais qui est surtout destinée, en principe, à clamer les spéculateurs tentés de jouer de la fragilité des banques européennes. La Banque centrale européenne (BCE) avait claironné en mai que ces celles-ci pourraient avoir à inscrire pour 195 milliards de pertes supplémentaires dans leurs comptes d'ici à fin 2011.

« Sous la pression des investisseurs, les pouvoirs publics européens imposent des politiques d'austérité à leurs populations. En l'espace de quelques semaines, Allemagne, Espagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Portugal, Royaume-Uni, Roumanie, etc. ont annoncé des mesures de restriction budgétaire destinées à contenir l'endettement : report de l'âge de départ en retraite, baisse du salaire des fonctionnaires, rabotage des prestations sociales et suppression de certaines allocations, hausse de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), privatisations (...) Car pour les possédants, la crise semble passée. « En 2009, le nombre de foyers millionnaires en dollars a augmenté d'environ 14 % et atteint 11,2 millions, quasiment autant qu'en 2007 », jubile le Boston

¹ par MAURICE MAGIS, chargé de communication de l'ACJJ et JEAN-PIERRE MICHIELS, coordinateur de l'ACJJ – juin 2010.

² « De la crise européenne à l'Europe de la croissance ». Le Monde du 17 juin 2010.

Consulting Group dans son rapport 2010 sur la richesse mondiale intitulé « Regagner le terrain perdu³ ».

Pour faire passer la note de l'austérité imposée aux peuples, le Conseil européen continue à parler de « moralisation du capitalisme ». Des fonds nationaux pourraient ainsi être créés, servis par une taxe sur les banques. Mais une simple taxation des transactions financières, type taxe Tobin, n'a pas trouvé grâce aux yeux des gouvernements européens.

Et partout, les pensions sont dans le collimateur. « La plupart des pays européens ont augmenté la durée de la vie active par rapport au temps passé à la retraite », dit le gouvernement français. En Belgique, tout est ouvert, le débat est en cours, même pas freiné par le fait... qu'il n'y a pas de gouvernement. Mais le processus de régression est organisé au niveau européen. Le 7 juin, le Conseil européen économie et finances a prôné le recul de l'âge de la retraite, « y compris par la prolongation des périodes d'emploi sur la durée de vie ». Quant au parle de régression organisée...

Offensive patronale

Confortée par l'orientation ultralibérale impulsée par l'Union européenne, la Fédération des Entreprises de Belgique en remet une couche en réclamant, étude universitaire à l'appui, une modération salariale qui devrait, selon elle, permettre la création de plus de 60.000 à 73.000 emplois. Cette antienne n'est pas neuve : le rêve récurrent du patronat ayant toujours été de payer moins tout en faisant travailler plus. Et de stigmatiser par avance les syndicats qui se tromperaient en réclamant des hausses de salaires lors de prochaines négociations interprofessionnelles.

L'argument patronal est spécieux. Ainsi une diminution salariale entraînerait... une hausse du pouvoir d'achat. Pas pour les travailleurs actifs, certes, qui verraient leur pouvoir d'achat stagner voire diminuer, mais pour ceux qui trouveraient un travail grâce à la modération salariale. Il est pourtant de plus en plus fréquent que l'écart entre le revenu d'un chômeur chef de famille et celui d'un travailleur est extrêmement ténue et que tout compte fait le pouvoir du second n'est guère meilleur que celui du premier. Bon nombre de demandeurs d'emploi font d'ailleurs le calcul qu'il n'y gagnerait pas nécessairement en acceptant un travail dans des conditions salariales aussi faibles. Il est aussi de plus en plus fréquent que des travailleurs actifs sombrent sous le seuil de pauvreté.

Une étude récente du réseau Financité montre que pour vivre décemment (mais est-ce la préoccupation du patronat ?), un isolé devrait gagner au moins 1000 euros par mois. Pour une famille de 4 personnes, ce montant peut atteindre 2.150 euros par mois. Les bénéficiaires d'un revenu minimum d'insertion sont d'office exclus de cette « vie décente » puisqu'un isolé touche seulement 725 € par moi. Un chômeur l'est tout autant puisque son allocation, s'il disposait d'un salaire de 1550 €, n'atteindra au bout de 13 mois que 822 € ; un chef de famille toucherait 1007 € par moi. Précisons que le logement absorbe plus de la moitié du revenu mensuel ce qui ne laisse guère de moyens pour une vie décente.

Ajoutons, à cette exigence patronale, une autre revendication récurrente du patronat, c'est la diminution des cotisations sociales, aussi appelées dans le but d'en montrer le côté négatif « charges sociales ». Ces cotisations, il est nécessaire de le rappeler, sont en fait un salaire différé ; c'est-à-dire une partie du salaire que le travailleur ne touche pas mais dont il bénéficiera, lui et sa famille, lorsqu'ils auront recours aux services de la sécurité sociale (maladie, accident, chômage, pension...). Réduire ces cotisations équivaut donc à réduire indirectement une part du salaire des travailleurs. Avec comme incidence un détricotage larvé de la sécurité et un recours de plus en plus évident aux assurances privées. C'est particulièrement net en ce qui concerne les pensions et la propension à encourager les 2^{ème} (assurance groupe au sein des entreprises) et 3^{ème} piliers (épargne-pension) au détriment du 1^{er} pilier (pension légale).

On devine aisément quels lendemains qui déchantent la modération salariale réclamée par le FEB nous réserve !

³ « L'argent qui corrompt ». Par Pierre Rimbart. Sur le blog du Monde diplomatique, le 22 juin 2010.

« L'UE doit respecter la souveraineté des peuples »⁴

Denis Collin est philosophe, auteur du *Cauchemar de Marx*. Éditions Max Milo, 2009.

Avec la crise, on voit l'Union européenne prôner des politiques de plus en plus autoritaires. Qu'est-ce qui, dans la construction européenne, empêche les peuples de déterminer quelle politique ils entendent mettre en œuvre ?

Denis Collin. L'Union européenne (UE) a été conçue comme une machine pour se débarrasser de la souveraineté populaire. L'épisode du référendum de 2005 sur le traité constitutionnel européen en est une excellente illustration. Espace de simple coopération au moment du marché commun, l'UE est devenue, entre 1989 (« le grand marché ») et 1992 (le traité de Maastricht), une autorité qui a pour fonction le pilotage de l'économie par l'application de la loi de la concurrence et non faussée. La construction européenne ne pourrait découler que du vieux principe de Jean-Jacques Rousseau : « Que le peuple se fasse peuple. » Cela pourrait déboucher sur une confédération libre de nations. Mais la construction européenne actuelle est exactement le contraire. L'évolution de la Belgique est très inquiétante puisqu'elle pourrait se produire dans d'autres pays, par effet de contagion. On nous promettait un dépassement universaliste de la nation et nous avons un repli identitaire ethniciant, encouragé par les instances européennes qui prônent l'Europe des régions.

Sur quelles bases construire une Europe respectueuse de la souveraineté des peuples ?

Denis Collin. Il existe un problème : l'Europe ne constitue pas une nation. Une Europe qui respecterait la souveraineté des peuples serait une Europe qui respecte la souveraineté des nations. Sur le plan extérieur, la souveraineté passe par une politique étrangère. Beaucoup de gens sont européistes, notamment les anciens, pour l'unique raison qu'elle évite la guerre. C'est de là qu'il faut partir. Cela signifie une politique étrangère commune qui n'existe pas aujourd'hui. Il serait nécessaire de se mettre d'accord sur un traité de paix perpétuel et quelques grands principes : la non-ingérence, chaque nation doit être libre, le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, le refus des guerres d'agression, de toute forme de colonisation, une réforme de l'ONU.

À horizon prévisible, l'Europe ne peut être qu'une confédération de nations libres. Donc les lois communes ne doivent pas mettre en cause les particularités nationales. Les lois européennes imposent la concurrence. On ne peut détruire notre système de protection sociale au motif qu'il faut qu'il entre en concurrence. Si d'autres veulent manger des OGM, libre à eux.

Si nous n'en voulons pas, pourquoi l'Europe nous l'imposerait-elle ?

Denis Collin. De la même façon, on a le droit de faire ce que l'on veut de nos impôts. Si l'on décide que notre argent doit servir à la relocalisation de l'industrie, on fait ce que l'on veut de notre argent. Le contrôle des finances publiques par les citoyens, c'est l'article 14 de la Déclaration des droits de l'homme. Si les parlements doivent faire viser préalablement le budget par la Commission européenne, on peut dissoudre le Parlement, qui n'est plus qu'une chambre d'enregistrement.

Pour éviter le dumping, n'a-t-on pas besoin de règles communes ?

Denis Collin. Si l'on ne veut pas de dumping, il faudrait un salaire unique. Cela semble peu plausible à un horizon prévisible, même s'il ne faut pas négliger la hausse des niveaux de salaires à l'Est. Pour être dans l'UE, il existe un certain nombre de conditions à respecter : la liberté syndicale. En ce qui concerne les niveaux de salaires, il faut laisser jouer les conditions locales, laisser agir les syndicats. On n'a pas besoin d'un tas de réglementations. Le problème, ce sont toutes ces normes qui visent à imposer une concurrence là où elle est mauvaise et là où chaque pays cherche à se défendre. Il n'y a pas de raison que la France renonce à défendre son industrie automobile. Le coût du chômage, de la destruction de l'industrie, qui le supporte ? Je veux bien la concurrence, mais il faut prendre en compte tous les coûts. On ne prend en compte que les gains du capital, et les coûts globaux pour la société ne sont pas pris en compte.

⁴ Gaël de Santis pour l'Humanité (publié le 18 juin 2010)